

## 2. DEUXIEMES ET TROISIEMES ANNEES DE LICENCES STAPS

En Licence 2 et 3, quatre mentions sont proposées :

- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de bon et haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires soit par le directeur des études dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

Ainsi, sous couvert du service PHASE, les étudiants accompagnés par ce service, bénéficient d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et le directeur des études.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des deuxièmes et troisièmes années des **Licences STAPS** sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

La mention activité physique adapté comprend 10 BCC

La mention Éducation et motricité comprend 12 BCC

La mention Entraînement sportif comprend 12 BCC

La mention management du sport comprend 11 BCC

#### **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement. La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

#### **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peuvent être évalués par une seule et même épreuve ou selon plusieurs modalités.

Au sein d'un BCC, une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements

- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer à minima 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

Pour chacune des mentions, les UE sont organisées en BCC ; la validation de ces UE repose sur le principe de la compensation intra-bloc. Les BCC sont à l'année.

Pour la **MENTION APAS**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION EM**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 1

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 1

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 1

BCC Stage - niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 2

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 2

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 2

BCC Stage - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION ES**, les BCC se déclinent comme suit

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 1

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 1

BCC Stage ES – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 2

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 2

BCC Stage ES – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION MAN**, les BCC se déclinent comme suit :

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur associatif et sport professionnel

BCC Stage MAN – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur privé marchand

BCC Secteur public

BCC Stage MAN – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 2

BCC Ouverture 2

**Pour l'ensemble des 4 mentions de licence :**

La validation des BCC prévoient une compensation au sein du bloc qui intervient en fin d'année universitaire.

Les blocs de connaissances et de compétences ne se compensent pas entre eux.

Un BCC est validé si l'ensemble des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'un BCC est acquis, l'ensemble des UE qui le composent sont acquises.

Pour chacune des mentions, l'accès à la troisième année est conditionné par la validation de chacun des BCC composant la L2.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas faire l'objet d'une nouvelle évaluation en vue d'une amélioration. La validation de l'unité d'enseignement confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du bloc de connaissances et de compétences correspondant.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

Toute absence à une épreuve de rattrapage telle que prévue ci-dessus, sera considérée comme une absence injustifiée.

#### **ARTICLE 5**

Tout étudiant ne remplissant pas les conditions ci-dessus peut se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE non acquises. A l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes entre les deux sessions est prise en compte. La note obtenue en deuxième session se substitue à celle de la première session dans le cas où elle est supérieure à cette dernière. Si la note obtenue en première session est supérieure à celle obtenue en deuxième session, alors l'étudiant conserve sa note initiale pour le calcul de la note finale du BCC. Tout étudiant ne se présentant pas à une épreuve de deuxième session conserve sa note de première session. En cas de redoublement, pour les UE non acquises, les notes inférieures à 10/20 obtenues en année N ne sont pas conservées en année N+1.

Les modalités d'examens peuvent différer d'une session à l'autre. Il convient de se référer aux précisions apportées dans la maquette de formation.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

Les diplômes de **Licences STAPS** :

- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé,**
- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,**
- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,**
- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport**

sont délivrés à la suite de la délibération d'un jury désigné par le Directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention de la licence confère 180 crédits européens.

L'obtention de chacun des diplômes repose sur la validation des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

La moyenne pour chacun des diplômes est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions des **Licence STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique Adaptées et santé,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable d'année: Pierre BOUNY

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé parcours activité physique adaptée et santé - 2ème année										
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026										
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE
								Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
<b>BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Analyser la pratique sportive en s'appuyant sur les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales et les outils de communication scientifique</i> <b>234h</b>	Sciences biologiques, humaines et sociales - <b>approfondissement 1</b> (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM	3	90		18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation
	Sciences biologiques, humaines et sociales - <b>approfondissement 2</b> (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM	4	90		18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation
	<b>Outils du travail universitaire - approfondissement</b> <i>Dont 36h en distanciel</i> UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM <b>Anglais - niveau 2</b> <b>Statistiques - niveau 2</b> <b>Informatique - PIX</b>	4	54		18	6	2	contrôle continu contrôle continu contrôle continu	1 écrit terminal 1h - coeff 4 report note CC - coeff 2	Socle
<b>BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA</b> <i>Connaitre et comprendre les principes de conception, planification, intervention et évaluation d'un programme d'APA</i> <b>204h</b>	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 1	3	54	54		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 1	3	32		32	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Programme APA et maladie chronique 1	3	32		32	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 2	4	36	36		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 2	4	18		18	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Socle
	Programme APA et maladie chronique 2	4	32		32	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Stage APAS niveau 1</b> <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet en APAS</i> <b>22h</b>	Stage 2 (minimum 105 heures)	4				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	Suivi de stage en APAS	4	22		22	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS - niveau 1</b> <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 1 APSA de spécialité et 4 APSA de polyvalence</i> <b>108h</b>	Option sportive - niveau 2 UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM	4	36		36	3	1 2	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
	Polyvalence sportive APAS 1	4	72		72	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Ouverture 1</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 3					3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	Ouverture 4					3	3			Ouverture
<b>Total heures d'enseignement</b>		<b>568 + heures UE ouverture</b>								
<b>Total heures de stage</b>		<b>105</b>								
<b>ECTS</b>		<b>60</b>								

Responsable d'année: Pierre BOUNY

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé  
parcours activité physique adaptée et santé - 3ème année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE
								Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
<b>BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Construire un regard critique sur la place du sport et du corps dans la société, et la recherche en STAPS</i> <b>110h</b>	Epistémologie en STAPS <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	26	18		6	6	1 écrit terminal de 3h	1 écrit terminal de 3h	Socle
	Corps, sports et Société <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	30	22		6	6	oral de 30 minutes	oral de 30 minutes	Personnalisation
	Méthodologie de la recherche en STAPS <i>(1 science au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	18		18	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
	Outils du travail universitaire - spécialisation <i>dont 30h en distanciel</i> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i> <i>Anglais - niveau 3</i>	5	36		18	3	1,5	contrôle continu	report note CC - coeff 1,5	Personnalisation
<i>Au choix : Informatique (tableur) / Statistiques (niveau 3)</i>						1,5	contrôle continu	contrôle terminal - coeff 1,5		
<b>BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APSA</b> <i>Concevoir et mettre en œuvre un programme d'APA</i> <b>244h</b>	Education et promotion de la santé	5	40	20	20	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 3	5	30	30		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 3	5	52		52	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Programme APA et maladie chronique 3	5	36	6	30	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 4	6	40	40		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 4	6	26		26	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Programme APA et maladie chronique 4	6	20		20	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Stage APAS niveau 2</b> <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet en APAS</i> <b>24h</b>	Stage 3 <i>(minimum 210 heures)</i>	6				6	6	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	Suivi de stage et accompagnement de projet	6	24		24	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS - niveau 2</b> <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 1 APSA de spécialité et 3 APSA de polyvalence</i> <b>82h</b>	Polyvalence sportive APAS 2	6	46		46	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Option sportive - niveau 3 <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM</i>	6	36		36	3	2	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
<b>BCC Ouverture 2</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 5	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 3 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	Ouverture 6					3	3			Ouverture

Total heures d'enseignement	460 + heures UE ouverture
Total heures de stage	210
ECTS	60



## 2. DEUXIEMES ET TROISIEMES ANNEES DE LICENCES STAPS

En Licence 2 et 3, quatre mentions sont proposées :

- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de bon et haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires soit par le directeur des études dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

Ainsi, sous couvert du service PHASE, les étudiants accompagnés par ce service, bénéficient d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et le directeur des études.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des deuxièmes et troisièmes années des **Licences STAPS** sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

La mention activité physique adapté comprend 10 BCC

La mention Éducation et motricité comprend 12 BCC

La mention Entraînement sportif comprend 12 BCC

La mention management du sport comprend 11 BCC

#### **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement. La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

#### **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peuvent être évalués par une seule et même épreuve ou selon plusieurs modalités.

Au sein d'un BCC, une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements

- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer à minima 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

Pour chacune des mentions, les UE sont organisées en BCC ; la validation de ces UE repose sur le principe de la compensation intra-bloc. Les BCC sont à l'année.

Pour la **MENTION APAS**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION EM**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 1

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 1

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 1

BCC Stage - niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 2

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 2

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 2

BCC Stage - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION ES**, les BCC se déclinent comme suit

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 1

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 1

BCC Stage ES – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 2

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 2

BCC Stage ES – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION MAN**, les BCC se déclinent comme suit :

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur associatif et sport professionnel

BCC Stage MAN – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur privé marchand

BCC Secteur public

BCC Stage MAN – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 2

BCC Ouverture 2

**Pour l'ensemble des 4 mentions de licence :**

La validation des BCC prévoit une compensation au sein du bloc qui intervient en fin d'année universitaire.

Les blocs de connaissances et de compétences ne se compensent pas entre eux.

Un BCC est validé si l'ensemble des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'un BCC est acquis, l'ensemble des UE qui le composent sont acquises.

Pour chacune des mentions, l'accès à la troisième année est conditionné par la validation de chacun des BCC composant la L2.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas faire l'objet d'une nouvelle évaluation en vue d'une amélioration. La validation de l'unité d'enseignement confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du bloc de connaissances et de compétences correspondant.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

Toute absence à une épreuve de rattrapage telle que prévue ci-dessus, sera considérée comme une absence injustifiée.

#### **ARTICLE 5**

Tout étudiant ne remplissant pas les conditions ci-dessus peut se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE non acquises. A l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes entre les deux sessions est prise en compte. La note obtenue en deuxième session se substitue à celle de la première session dans le cas où elle est supérieure à cette dernière. Si la note obtenue en première session est supérieure à celle obtenue en deuxième session, alors l'étudiant conserve sa note initiale pour le calcul de la note finale du BCC. Tout étudiant ne se présentant pas à une épreuve de deuxième session conserve sa note de première session. En cas de redoublement, pour les UE non acquises, les notes inférieures à 10/20 obtenues en année N ne sont pas conservées en année N+1.

Les modalités d'examens peuvent différer d'une session à l'autre. Il convient de se référer aux précisions apportées dans la maquette de formation.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

Les diplômes de **Licences STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont délivrés à la suite de la délibération d'un jury désigné par le Directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention de la licence confère 180 crédits européens.

L'obtention de chacun des diplômes repose sur la validation des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

La moyenne pour chacun des diplômes est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions des **Licence STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique Adaptées et santé,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif											
Parcours entraînement sportif - 2ème année											
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026											
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 5	VOLUME HORAIRES GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE	
								Nature et Durée			
								1ère session	2ème session		
<b>BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Analyser la pratique sportive en s'appuyant sur les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales et les outils de communication scientifique</i> <b>234h</b>	<b>Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 1 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et EM</b>	3	90		18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation	
	<b>Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 2 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et EM</b>	4	90		72	18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation
	<b>Outils du travail universitaire - approfondissement Dont 36h en distanciel UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et EM</b>  <b>Anglais - niveau 2</b> <b>Statistiques - niveau 2</b> <b>Informatique - PIX</b>	4	54		18	6	6	2	contrôle continu contrôle continu contrôle continu	1 écrit terminal 1h - coeff 4 report note CC - coeff 2	Socle
<b>BCC Préparation physique - niveau 1</b> <i>Comprendre et maîtriser les principes d'un programme de préparation physique</i> <b>108h</b>	<b>Endurance, Force, Vitesse - niveau 1</b>	3	18	18		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	<b>PPAA et PPRM - niveau 1</b>	4	72		72	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	<b>Prophylaxie, nutrition et récupération</b>	4	18	18		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle	
<b>BCC Méthodologie de l'entraînement niveau 1</b> <i>Comprendre et appréhender les principes de l'entraînement auprès de tous les publics</i> <b>90h</b>	<b>Notions fondamentales de l'entraînement moderne - niveau 1</b>	3	36	36		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	<b>Connaissance des publics et intervention - niveau 1</b>	4	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
	<b>Aspects psychologiques de la performance</b>	4	18	18		3	3	1 écrit terminal de 2h	contrôle terminal	Socle	
<b>BCC Stage ES niveau 1</b> <i>Concevoir des séquences d'entraînement et intervenir dans une structure associative ou une structure d'entraînement</i> <b>18h</b>	<b>Stage 2 (minimum 105 heures)</b>	4				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation	
	<b>Aspects institutionnels et juridiques du sport</b>	4	18	18		3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
<b>BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1</b> <i>Etre expert dans une pratique sportive de spécialité - Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans plusieurs APSA- Intervenir avec une approche performance auprès de tous les publics</i> <b>108h</b>	<b>Option sportive - niveau 2 UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et APAS</b>	4	36		36	3	1	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation	
	<b>Polyvalence sportive ES 1</b>	4	72		72	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
<b>BCC Ouverture 1</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	<b>Ouverture 3</b>	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 2 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture	
	<b>Ouverture 4</b>					3	3			Ouverture	

Total heures d'enseignement	576 + heures UE ouverture
Total heures de stage	105
ECTS	60

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif  
Parcours entraînement sportif - 3ème année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE	
								Nature et Durée			
								1ère session	2ème session		
<b>BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Construire un regard critique sur la place du sport et du corps dans la société, et la recherche en STAPS</i> <b>110h</b>	Epistémologie en STAPS <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et APAS</i>	5	26	18	8	6	6	1 écrit terminal de 3h	1 écrit terminal de 3h	Socle	
	Corps, sports et Société <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et APAS</i>	5	30	22	8	6	6	oral de 30 minutes	oral de 30 minutes	Personnalisation	
	Méthodologie de la recherche en STAPS (1 science au choix) <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et EM</i>	5	18		18	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation	
	Outils du travail universitaire - spécialisation dont 18h en distanciel <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et APAS</i> <b>Anglais - niveau 3</b> <b>Au choix : Informatique (tableur) / Statistiques (niveau 3)</b>	5	36		18	3	1,5	1,5	contrôle continu	report note CC - coeff 1,5 contrôle terminal - coeff 1,5	Personnalisation
<b>BCC Préparation physique - niveau 2</b> <i>Concevoir et planifier un programme de préparation physique auprès de tous les publics - Mettre en œuvre ce plan d'entraînement</i> <b>136h</b>	Endurance, Force, Vitesse - niveau 2	6	18	18		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	Préparation physique et activités athlétiques - niveau 2	6	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
	Préparation physique et renforcement musculaire - niveau 2	6	54		54	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
	Biomécanique du geste sportif et développement de la motricité	6	28	18	10	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle	
<b>BCC Méthodologie de l'entraînement - niveau 2</b> <i>Maîtriser les principes de l'entraînement auprès de tous les publics</i> <b>78h</b>	Notions fondamentales de l'entraînement moderne - niveau 2	5	18	18		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	Connaissance des publics et intervention - niveau 2	6	12		12	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
	Préparation mentale	6	30	18	12	3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	Relations entraîneurs / entraînés	6	18	18		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle	
<b>BCC Stage ES niveau 2</b> <b>38h</b>	Stage 3 (minimum 210 heures)	6	20		20	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation	
	Projet de développement	6	18	18		3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation	
<b>BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2</b> <i>Être expert dans une pratique sportive de spécialité - Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans plusieurs APSA- Intervenir avec une approche performance auprès de tous les publics</i> <b>108h</b>	Option sportive - niveau 3 <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et APAS</i>	6	36		36	3	2	1	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
	Polyvalence sportive ES 2	6	72		72	3	3		contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Ouverture 2</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 5	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 3 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)					3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	Ouverture 6						3	3			Ouverture

Total heures d'enseignement	470 + heures UE ouverture
Total heures de stage	210
ECTS	60



## 2. DEUXIEMES ET TROISIEMES ANNEES DE LICENCES STAPS

En Licence 2 et 3, quatre mentions sont proposées :

- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de bon et haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires soit par le directeur des études dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

Ainsi, sous couvert du service PHASE, les étudiants accompagnés par ce service, bénéficient d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et le directeur des études.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des deuxièmes et troisièmes années des **Licences STAPS** sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

La mention activité physique adapté comprend 10 BCC

La mention Éducation et motricité comprend 12 BCC

La mention Entraînement sportif comprend 12 BCC

La mention management du sport comprend 11 BCC

#### **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement. La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

#### **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peuvent être évalués par une seule et même épreuve ou selon plusieurs modalités.

Au sein d'un BCC, une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements

- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer à minima 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

Pour chacune des mentions, les UE sont organisées en BCC ; la validation de ces UE repose sur le principe de la compensation intra-bloc. Les BCC sont à l'année.

Pour la **MENTION APAS**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION EM**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 1

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 1

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 1

BCC Stage - niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 2

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 2

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 2

BCC Stage - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION ES**, les BCC se déclinent comme suit

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 1

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 1

BCC Stage ES – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 2

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 2

BCC Stage ES – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION MAN**, les BCC se déclinent comme suit :

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur associatif et sport professionnel

BCC Stage MAN – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur privé marchand

BCC Secteur public

BCC Stage MAN – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 2

BCC Ouverture 2

**Pour l'ensemble des 4 mentions de licence :**

La validation des BCC prévoient une compensation au sein du bloc qui intervient en fin d'année universitaire.

Les blocs de connaissances et de compétences ne se compensent pas entre eux.

Un BCC est validé si l'ensemble des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'un BCC est acquis, l'ensemble des UE qui le composent sont acquises.

Pour chacune des mentions, l'accès à la troisième année est conditionné par la validation de chacun des BCC composant la L2.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas faire l'objet d'une nouvelle évaluation en vue d'une amélioration. La validation de l'unité d'enseignement confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du bloc de connaissances et de compétences correspondant.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

Toute absence à une épreuve de rattrapage telle que prévue ci-dessus, sera considérée comme une absence injustifiée.

#### **ARTICLE 5**

Tout étudiant ne remplissant pas les conditions ci-dessus peut se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE non acquises. A l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes entre les deux sessions est prise en compte. La note obtenue en deuxième session se substitue à celle de la première session dans le cas où elle est supérieure à cette dernière. Si la note obtenue en première session est supérieure à celle obtenue en deuxième session, alors l'étudiant conserve sa note initiale pour le calcul de la note finale du BCC. Tout étudiant ne se présentant pas à une épreuve de deuxième session conserve sa note de première session. En cas de redoublement, pour les UE non acquises, les notes inférieures à 10/20 obtenues en année N ne sont pas conservées en année N+1.

Les modalités d'examens peuvent différer d'une session à l'autre. Il convient de se référer aux précisions apportées dans la maquette de formation.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

Les diplômes de **Licences STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont délivrés à la suite de la délibération d'un jury désigné par le Directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention de la licence confère 180 crédits européens.

L'obtention de chacun des diplômes repose sur la validation des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

La moyenne pour chacun des diplômes est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions des **Licence STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique Adaptées et santé,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité										
Parcours éducation et motricité - 2ème année										
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026										
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 5	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE
								Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
<b>BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Analyser la pratique sportive en s'appuyant sur les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales et les outils de communication scientifique</i> <b>234h</b>	<b>Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 1 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et APAS</b>	3	90		18	9	3	contrôle continu sur la majeure	report note contrôle continu	Personnalisation
	<b>Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 2 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et APAS</b>	4	90		72	9	3	contrôle continu sur la majeure	report note contrôle continu	Personnalisation
	<b>Outils du travail universitaire - approfondissement</b> <i>Dont 36h en distanciel</i> <b>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et APAS</b>  <b>Anglais - niveau 2</b> <b>Statistiques - niveau 2</b> <b>Informatique - PIX</b>	4	54		18	6	2	contrôle continu	1 écrit terminal 1h - coeff 4	Socle
<b>BCC APSA appliquées à l'EPS - niveau 1</b> <i>Connaissances et mises en œuvre des APSA appliquées à l'EPS - Organiser, animer</i> <b>182h</b>	<b>Technologie des APSA - niveau 1</b>	4	108		108	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	<b>Pédagogie et didactique des APSA - niveau 1</b>	4	38	14	24	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	<b>Option sportive - niveau 2 UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et APAS</b>	4	36		36	3	1	contrôle continu (pratique - intervention)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
<b>BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention - niveau 1</b> <i>Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires au service des apprentissages - Argumenter un propos et être en mesure d'effectuer des choix éclairés</i> <b>106h</b>	<b>EPS et apports en sciences de l'intervention - niveau 1</b>	3	24	14	10	3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	<b>EPS et apports socio-historiques - niveau 1</b>	3	18		18	3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	<b>Argumentation scientifique</b>	4	64		22	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
<b>BCC Evoluer au sein du système éducatif - Niveau 1</b> <i>Se situer dans les débats éducatifs contemporains - Comprendre les enjeux de la pratique scolaire</i> <b>26h</b>	<b>Connaissance du monde éducatif - niveau 1</b>	3	8		8	3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	<b>Mise en situation professionnelle - niveau 1</b>	4	18		10	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
<b>BCC Stage - Niveau 1</b> <i>Organiser, réguler, évaluer les apprentissages en milieu scolaire</i> <i>Contextualiser ses interventions</i> <b>18h</b>	<b>Connaissance des contextes d'enseignement Niveau 1</b>	4	18	6	12	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	<b>Stage - Niveau 1</b>	4				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
<b>BCC Ouverture 1</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	<b>Ouverture 3</b>					3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	<b>Ouverture 4</b>					3	3			Ouverture

Total heures d'enseignement	566 + heures UE ouverture
Total heures de stage	80
ECTS	60

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité										
Parcours éducation et motricité - 3ème année										
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026										
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMEST RES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE
								Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
<b>BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Construire un regard critique sur la place du sport et du corps dans la société, et la recherche en STAPS</i> <b>110h</b>	<b>Epistémologie en STAPS</b> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et ES</i>	5	26	18	8	6	6	1 écrit terminal de 3h	1 écrit terminal de 3h	Socle
	<b>Corps, sports et Société</b> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et ES</i>	5	30	22	8	6	6	oral de 30 minutes	oral de 30 minutes	Personnalisation
	<b>Méthodologie de la recherche en STAPS (1 science au choix)</b> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et ES</i>	5	18		18	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
	<b>Outils du travail universitaire - spécialisation dont 18h en distanciel</b> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, APAS et ES</i> <b>Anglais - niveau 3</b> <b>Au choix : Informatique (tableur) / Statistiques (niveau 3)</b>	5	36		18	3	1,5	contrôle continu	report note CC - coeff 1,5	Personnalisation
				Distanciel		1,5	contrôle continu	contrôle terminal - coeff 1,5		
<b>BCC APSA appliquées à l'EPS - niveau 2</b> <i>Connaissances et mises en œuvre des APSA appliquées à l'EPS - Intervenir, réguler, évaluer</i> <b>192h</b>	<b>Technologie des APSA - niveau 2</b>	6	104		104	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	<b>Pédagogie et didactique des APSA - niveau 2</b>	6	52	16	36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	<b>Option sportive - niveau 3</b> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et APAS</i>	6	36		36	3	2	contrôle continu (pratique - intervention)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
<b>BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention - niveau 2</b> <i>Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires au service des apprentissages - Argumenter un propos et être en mesure d'effectuer des choix éclairés</i> <b>100h</b>	<b>EPS et apports socio-historiques - niveau 2</b>	6	18	18		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
	<b>EPS et apports en sciences de l'intervention - niveau 2</b>	6	22	22		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
	<b>Méthodologie des écrits</b>	6	60	4	56	6	6	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
<b>BCC Evoluer au sein du système éducatif - Niveau 2</b> <i>Se situer dans les débats éducatifs contemporains - Comprendre les enjeux de la pratique scolaire</i> <b>38h</b>	<b>Connaissance du monde éducatif - niveau 2</b>	6	20	20		3	3	Contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
	<b>Mise en situation professionnelle - niveau 2</b>	6	18	2	16	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Stage - Niveau 2</b> <i>Organiser, réguler, évaluer les apprentissages en milieu scolaire Contextualiser ses interventions -</i> <b>22h</b>	<b>Connaissance des contextes d'enseignement Niveau 2</b>	6	22	6	16	6	6	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	<b>Stage - Niveau 2</b>	6				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
<b>BCC Ouverture 2</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	<b>Ouverture 5</b>					3	3	Se reporter aux modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	<b>Ouverture 6</b>					3	3			Ouverture
<b>Total heures d'enseignement</b>		462 + heures UE ouverture								
<b>Total heures de stage</b>		100								



## 2. DEUXIEMES ET TROISIEMES ANNEES DE LICENCES STAPS

En Licence 2 et 3, quatre mentions sont proposées :

- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de bon et haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires soit par le directeur des études dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

Ainsi, sous couvert du service PHASE, les étudiants accompagnés par ce service, bénéficient d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et le directeur des études.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des deuxièmes et troisièmes années des **Licences STAPS** sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

La mention activité physique adapté comprend 10 BCC

La mention Éducation et motricité comprend 12 BCC

La mention Entraînement sportif comprend 12 BCC

La mention management du sport comprend 11 BCC

#### **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement. La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

#### **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peuvent être évalués par une seule et même épreuve ou selon plusieurs modalités.

Au sein d'un BCC, une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements

- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer à minima 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

Pour chacune des mentions, les UE sont organisées en BCC ; la validation de ces UE repose sur le principe de la compensation intra-bloc. Les BCC sont à l'année.

Pour la **MENTION APAS**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION EM**, les BCC se déclinent comme suit

##### **En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 1

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 1

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 1

BCC Stage - niveau 1

BCC Ouverture 1

##### **En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 2

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 2

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 2

BCC Stage - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION ES**, les BCC se déclinent comme suit

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 1

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 1

BCC Stage ES – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 2

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 2

BCC Stage ES – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION MAN**, les BCC se déclinent comme suit :

**En L2 :**

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur associatif et sport professionnel

BCC Stage MAN – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 1

BCC Ouverture 1

**En L3 :**

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur privé marchand

BCC Secteur public

BCC Stage MAN – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 2

BCC Ouverture 2

**Pour l'ensemble des 4 mentions de licence :**

La validation des BCC prévoient une compensation au sein du bloc qui intervient en fin d'année universitaire.

Les blocs de connaissances et de compétences ne se compensent pas entre eux.

Un BCC est validé si l'ensemble des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'un BCC est acquis, l'ensemble des UE qui le composent sont acquises.

Pour chacune des mentions, l'accès à la troisième année est conditionné par la validation de chacun des BCC composant la L2.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas faire l'objet d'une nouvelle évaluation en vue d'une amélioration. La validation de l'unité d'enseignement confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du bloc de connaissances et de compétences correspondant.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

Toute absence à une épreuve de rattrapage telle que prévue ci-dessus, sera considérée comme une absence injustifiée.

#### **ARTICLE 5**

Tout étudiant ne remplissant pas les conditions ci-dessus peut se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE non acquises. A l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes entre les deux sessions est prise en compte. La note obtenue en deuxième session se substitue à celle de la première session dans le cas où elle est supérieure à cette dernière. Si la note obtenue en première session est supérieure à celle obtenue en deuxième session, alors l'étudiant conserve sa note initiale pour le calcul de la note finale du BCC. Tout étudiant ne se présentant pas à une épreuve de deuxième session conserve sa note de première session. En cas de redoublement, pour les UE non acquises, les notes inférieures à 10/20 obtenues en année N ne sont pas conservées en année N+1.

Les modalités d'examens peuvent différer d'une session à l'autre. Il convient de se référer aux précisions apportées dans la maquette de formation.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

Les diplômes de **Licences STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont délivrés à la suite de la délibération d'un jury désigné par le Directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention de la licence confère 180 crédits européens.

L'obtention de chacun des diplômes repose sur la validation des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

La moyenne pour chacun des diplômes est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions des **Licence STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique Adaptées et santé,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

## MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE
			GLOBAL	CM	TD			Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
<b>BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA</b> <i>Analyser la pratique sportive en s'appuyant sur les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales et les outils de communication scientifique</i> <b>234h</b>	Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 1 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions APS, ES et EM	3	90	72	18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation
	Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 2 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions APAS, ES et EM	4	90	72	18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation
	<b>Outils du travail universitaire - approfondissement Dont 36h en distanciel</b> <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, ES et EM</i>  <b>Anglais - niveau 2</b>  <b>Statistiques - niveau 2</b>  <b>Informatique - PIX</b>	4	54		18		6	2	contrôle continu	1 écrit terminal 1h - coeff 4
<b>BCC Secteur associatif et sport professionnel</b> <i>Mettre en œuvre un projet au sein d'associations sportives et de clubs professionnels</i> <b>162h</b>	Comptabilité générale	4	36		18	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Droit du sport et institutions sportives	4	18	18		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Economie du secteur associatif et du sport professionnel	4	18	18		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Management et marketing du secteur associatif et du sport professionnel	4	54	36	18	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Communication professionnelle - niveau 1 (communication digitale + anglais oral)	4	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC STAGE MAN niveau 1</b> <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet</i> <b>36h</b>	Stage 2 (105h minimum)	4				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	Projet tutoré	4	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
<b>BCC Technologie des APSA appliquées au Management - niveau 1</b> <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 10 APSA émergentes ou à fort potentiel commercial, maîtriser des contenus experts dans une APSA de spécialité</i> <b>144h</b>	Option sportive - niveau 2 UE mutualisée avec les mentions ES, EM et APAS	4	36		36	3	1 2	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
	Polyvalence sportive MAN 1	4	108		108	6	6	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
<b>BCC Ouverture 1</b> <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 3	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 2 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	Ouverture 4					3	3			Ouverture

Total heures d'enseignement	594 + heures UE ouverture
Total heures de stage	105
ECTS	60

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	MODE D'EVALUATION				CATEGORIE D'UE		
				CM	TD	ECTS	COEF		Nature et Durée	
									1ère session	2ème session
BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA <i>Construire un regard critique sur la place du sport et du corps dans la société, et la recherche en STAPS</i> 110h	Epistémologie en STAPS <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i>	5	26	18	8	6	6	1 écrit terminal de 3h	1 écrit terminal de 3h	Socle
	Corps, sports et Société <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i>	5	30	22	8	6	6	oral de 30 minutes	oral de 30 minutes	Personnalisation
	Méthodologie de la recherche en STAPS (1 science au choix) <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i>	5	18	18		3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
	Outils du travail universitaire - spécialisation dont 18h en distanciel <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i> <i>Anglais - niveau 3</i> <i>Au choix : Informatique (tableur) / Statistiques (niveau 3)</i>	5	36		18		3	1,5	contrôle continu	report note CC - coeff 1,5 contrôle terminal - coeff 1,5
BCC Secteur privé marchand <i>Mettre en œuvre un projet au sein de structure de type secteur privé marchand</i> 144h	Economie, Finances et Droit des sociétés	6	36	18	18	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Droit du travail et GRH	6	18	18		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Marketing du secteur privé marchand	6	36	36		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Communication professionnelle - niveau 2 (projets collectifs tutorés + anglais oral)	6	54		54	6	6	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
BCC Secteur public <i>Mettre en œuvre un projet au sein d'un organisme public</i> 72h	Sport et développement territorial	5	27	18	9	3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Sport et action publique locale	5	27	18	9	3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Droit public, GRH et finances locales	6	18	18		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
BCC Stage MAN niveau 2 <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet</i> 18h	Stage 3 (minimum 210 heures)	6				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	Suivi de stage	6	18	18		3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
BCC Technologie des APSA appliquées au Management - niveau 2 <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 10 APSA émergentes ou à fort potentiel commercial, maîtriser des contenus experts dans une APSA de spécialité</i> 108h	Option sportive - niveau 3 <i>UE mutualisée avec les mentions ES, EM et APAS</i>	6	36			3	2 1	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
	Polyvalence sportive MAN 2	6	72		72	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
BCC Ouverture 2 <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 5	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 3 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	Ouverture 6					3	3			Ouverture

Total heures d'enseignement	452 + heures UE ouverture
Total heures de stage	210
ECTS	60



## 4. MASTER – Mention STAPS : Management du sport

**La mention comprend 3 parcours :**

- *Parcours Gouvernance du sport et développement territorial (GSDT)*
- *Parcours Management international des projets et produits action sport : sports de glisse (MI2PAS)*
- *Parcours Management des Organisations Sportives (MOS)*

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les M3C seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des trois parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

**Pour le parcours GSDT, les BCC se déclinent comme suit :**

#### **Master 1 GSDT :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 1)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 1)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 1)

#### **Master 2 GSDT :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 2)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 2)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 2)

**Pour le parcours MOS**, les BCC se déclinent comme suit :

**Master 1 MOS :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Management de projet (niveau 1)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 1)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 1)

**En Master 2 MOS :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Management de projet (niveau 2)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 2)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 2)

**Pour le parcours MI2PAS**, les BCC se déclinent comme suit :

**Master 1 MI2PAS :**

BCC 1 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 2 : Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs

BCC 3 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

BCC 4 : Développement de stratégies de communication et d'adaptation de sa structure

**Master 2 MI2PAS :**

BCC 5 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 6 : Conception et commercialisation de projets, de produits et de services sportifs

BCC 7 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

**ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

**ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens ;
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements ;
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....) ;
- soit d'une combinaison de ces modalités.

Le contrôle continu doit intégrer au moins 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

#### **Note éliminatoire Master MI2PAS :**

Pour la première année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC1, une note à l'UE « TER » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour la deuxième année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC5, une note à l'UE « Stage professionnel (700h minimum) et suivi de stage » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

## **ARTICLE 5**

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

## **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

## **ARTICLE 7**

### **Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Management du Sport :**

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Management du Sport** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

**L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.**

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Management du Sport** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable pédagogique : Ludovic FALAIX

**MASTER Mention STAPS - MANAGEMENT DU SPORT**  
**Parcours Management International des Projets et produits action sport: sports de glisse (Mi2PAS - SDG) : 1ère année**

**Modalités de contrôle des connaissances 2025-2026**

Bloc de compétences	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	semestre	Volume horaire	CM	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation		
								Nature et durée		
								1ère session	2ème session	
Bloc 1 Evaluation et analyse d'une organisation sportive 18 ECTS (82h)	Méthodologie de la recherche	2	28	22	6	3	3	1 écrit terminal 2h	Report note écrit terminal	
	Stage professionnel ou de recherche	2				3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
	TER	2	24	6	18	6	6	TER	TER	
	Méthodologies qualitatives	2	30	20	10	6	6	Contrôle continu (coeff. 1,5) + 1 écrit terminal de 2h (coeff. 1,5)	Ecrit terminal 1h	
Bloc 2 Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs 15 ECTS (94h)	Ingénierie du projet	2	12	8	4	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
	Sciences sociales, Action Sports et environnement institutionnel	2	22	14	8	3	3	Ecrit terminal de 2h	Ecrit terminal 1h	
	Séminaire entrepreneuriat et projets collectifs	2	42	12	30	3		Validation VAL/NVAL	Report VAL/NVAL	
	Action Sports, Marketing et approches socioculturelles	2	22	16	6	3	3	Contrôle continu (coeff. 1,5) Ecrit terminal 2h (coeff. 1,5)	Report note CC (coeff. 1) + Ecrit terminal 2h (coeff. 2)	
	Action Sports et Marketing opérationnel	2	18	12	6	3	3	Contrôle continu (coeff. 1,5) Ecrit terminal 2h (coeff. 1,5)	Report note contrôle continu (coeff 1,5) et note écrit terminal (coeff 1,5)	
Bloc 3 Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance 12 ECTS (84h)	Introduction à la comptabilité	2	20	12	8	3	3	Ecrit terminal de 2h	Report note écrit terminal	
	Actions sports et dimensions Juridiques	2	18	12	6	3	3	Ecrit terminal de 2h	Report note écrit terminal	
	Outils numériques	2	30	15	15	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
	Gestion financière	2	22	12	10	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
Bloc 4 Développement de stratégies de communication et d'adaptation de sa structure 15 ECTS (106h)	Organisation et économie de la filière Action sports - sports de glisse	2	38	16	22	6	6	Contrôle continu (coeff. 3) Ecrit terminal de 2h (coeff. 3)	Report note contrôle continu (coeff 3) et note écrit terminal (coeff 3)	
	Préparation au stage	2	18	6	12	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
	Stratégie de développement des produits sportifs de nature	2	20		20	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
	1 UE au choix parmi les 2 suivantes									
	Anglais	2	30		30	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
	Blended Intensive Program <i>(en anglais à l'étranger - nombre de place limitées)</i>	2	30		1 semaine Workshop	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	

Volume H	CM	TD	ECTS
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>183</b>	<b>211</b>
			<b>60</b>

Responsable pédagogique : Ludovic FALAIX									
MASTER Mention STAPS - MANAGEMENT DU SPORT									
Parcours Management International des Projets et produits action sport: sports de glisse (MI2PAS - SDG) : 2ème année									
Modalités de contrôle des connaissances 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	semestre	Volume horaire	CM	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Nature et durée	
								1ère session	2ème session
Bloc 5 Evaluation et analyse d'une organisation sportive 30 ECTS (66h)	Préparation au stage	4	18		18	6	6	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	Stage professionnel (700 h min) et suivi de stage	4	24		24	15	15	Mémoire (coeff. 10) + soutenance orale (coeff. 5)	Mémoire (coeff. 10) + soutenance orale (coeff. 5)
	Recherche appliquée et études de marchés	4	24	16	8	6	6	Contrôle continu (Coeff. 3) Ecrit terminal 2h (Coeff. 3)	Report note contrôle continu (coeff 3) + report note écrit terminal (coeff 3)
Bloc 6 Conception et commercialisation de projets, de produits et de services sportifs 21 ECTS (120h)	Ingénierie de projet	4	20	6	14	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Design et éco-conception des produits	4	20	15	5	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Démarche RSO et innovation	4	24	16	8	6	6	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Sciences de la communication et stratégies digitales	4	30	20	10	6	6	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Stratégies Produits et Projets Action Sports	4	26	20	6	6	6	Contrôle continu (Coeff. 3) Ecrit terminal 2h (Coeff. 3)	Report note contrôle continu (coeff 3) + report note écrit terminal (coeff 3)
Bloc 7 Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance 9 ECTS (62h)	Anglais professionnel	4	20		20	3	3	Ecrit terminal 1h30	Report note écrit terminal
	Management et Action Sports	4	22	16	6	3	3	Ecrit terminal 2h	Report note écrit terminal
	Seminaire Recherche Action	4	20	5	15	3		Validation VAL/NVAL	Report VAL/NVAL

	Volume H	CM	TD	ECTS
Total	248	114	134	60

## 4. MASTER – Mention STAPS : Management du sport

**La mention comprend 3 parcours :**

- *Parcours Gouvernance du sport et développement territorial (GSDT)*
- *Parcours Management international des projets et produits action sport : sports de glisse (MI2PAS)*
- *Parcours Management des Organisations Sportives (MOS)*

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les M3C seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des trois parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

**Pour le parcours GSDT**, les BCC se déclinent comme suit :

#### **Master 1 GSDT :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 1)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 1)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 1)

#### **Master 2 GSDT :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 2)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 2)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 2)

**Pour le parcours MOS**, les BCC se déclinent comme suit :

**Master 1 MOS :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Management de projet (niveau 1)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 1)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 1)

**En Master 2 MOS :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Management de projet (niveau 2)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 2)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 2)

**Pour le parcours MI2PAS**, les BCC se déclinent comme suit :

**Master 1 MI2PAS :**

BCC 1 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 2 : Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs

BCC 3 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

BCC 4 : Développement de stratégies de communication et d'adaptation de sa structure

**Master 2 MI2PAS :**

BCC 5 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 6 : Conception et commercialisation de projets, de produits et de services sportifs

BCC 7 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

**ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

**ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens ;
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements ;
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....) ;
- soit d'une combinaison de ces modalités.

Le contrôle continu doit intégrer au moins 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

#### **Note éliminatoire Master MI2PAS :**

Pour la première année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC1, une note à l'UE « TER » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour la deuxième année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC5, une note à l'UE « Stage professionnel (700h minimum) et suivi de stage » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

## **ARTICLE 5**

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

## **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

## **ARTICLE 7**

### **Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Management du Sport :**

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Management du Sport** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

**L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.**

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Management du Sport** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable pédagogique : Yamina MEZIANI et Christophe BONNET

MASTER Mention STAPS - MANAGEMENT DU SPORT  
Parcours Management des Organisations Sportives : 1ère année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 1</b> <b>Développement des savoirs spécialisés &amp; Connaissance de l'environnement socio-économique (Niveau 1)</b> <i>Approfondir la connaissance des organisations et des acteurs qui constituent et animent l'écosystème sportif à une échelle allant du local à l'international Identifier et analyser les évolutions et les enjeux auxquels est confronté l'écosystème sportif à la lumière des différents contextes sociaux, économiques et politiques qui le traversent</i>	Fondamentaux de l'organisation du sport <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	1	36	24 12	6	6	Contrôle terminal	Contrôle terminal	
	Organisation des activités et des événements sportifs contemporains <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	1	24	10 14	3	3	Ecrit terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle terminal - Coeff. 1)	Contrôle Terminal	
	Équipements et sites sportifs : programmation, exploitation et responsabilités juridiques <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	31	16 15	3	3	Ecrit Terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle terminal Coeff 1	Ecrit Terminal (2h) - Coeff 2 Report note contrôle terminal - Coeff 1	
	Discrimination, violence et prévention des déviances sportives <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	20	14 6	3	3	Ecrit Terminal (4h)	Contrôle terminal	
<b>BCC 2</b> <b>Outils d'analyse et de gestion des organisations (Niveau 1)</b> <i>Maîtriser les méthodes et les outils professionnels utiles à l'évaluation, l'administration, le développement et la transformation des organisations sportives</i>	GRH <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	24	12 12	3	3	Ecrit terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle terminal - Coeff 1	Report note écrit terminal - Coeff 2 Report note contrôle terminal - Coeff 1	
	Introduction à la comptabilité <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	20	8 12	3	3	Contrôle Continu	Report note contrôle continu	
	Statistiques <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	21	6 15	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
<b>BCC 3</b> <b>Management de projet (Niveau 1)</b> <i>Réaliser un projet innovant (conception, pilotage, mise en œuvre, évaluation, diffusion) en réponse à une commande Eprouver des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</i>	Construire, porter et évaluer un projet <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	18	8 10	3	3	Ecrit terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle Continu - Coeff 1	Report note écrit terminal - Coeff 2 Report note contrôle terminal - Coeff 1	
	Événementiel sportif écoresponsable et projets tutorés	2	29	4 25	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
	Business plan et conception de produit	2	21	8 13	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
	Commercialisation du sport, communication et marketing événementiel	2	32	14 18	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
	Partenariats, sponsoring	2	22	12 10	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
<b>BCC 4</b> <b>Travaux Scientifiques &amp; Recherche (Niveau 1)</b> <i>Mobiliser des savoirs hautement spécialisés et mettre en œuvre une démarche méthodologique de recherche afin de conduire une analyse réflexive, critique et originale des organisations et/ou des acteurs de l'écosystème sportif</i>	Méthodologie de la recherche <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	25	8 17	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu	
	Informatique de gestion territoriale ou entrepreneuriale / Recherche bibliographique <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	1	18	2 16	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal	
	Analyse de l'expérience professionnelle (Mémoire)	2			3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal	
	Conférences, séminaires, workshop	2	18	6 12	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal	
<b>BCC 5</b> <b>Projet personnel &amp; Insertion professionnelle (Niveau 1)</b> <i>Etre capable de s'auto-évaluer et de valoriser ses compétences et ses ressources dans le but de réaliser son projet professionnel Mettre en application et adapter les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être acquis en formation afin de se positionner dans un cadre professionnel S'exprimer et communiquer en Français et en Anglais</i>	Anglais	2	24	24	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
	Accompagnement à l'employabilité	2	28	4 24	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal	
	Apprentissage ou Stage (420h minimum)	2	6	6	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal	

<b>Total</b>			417	60
--------------	--	--	-----	----

Responsable pédagogique : Yamina MEZIANI et Christophe BONNET

MASTER Mention STAPS - MANAGEMENT DU SPORT  
Parcours Management des Organisations Sportives : 2ème année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRES UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 1</b> <b>Développement des savoirs spécialisés &amp; Connaissance de l'environnement socio-économique (Niveau 2)</b> <i>Approfondir la connaissance des organisations et des acteurs qui constituent et animent l'écosystème sportif à une échelle allant du local à l'international</i> <i>Identifier et analyser les évolutions et les enjeux auxquels est confronté l'écosystème sportif à la lumière des différents contextes sociaux, économiques et politiques qui le traversent</i>	<b>Economie du sport</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	26	16	10	6	6	Ecrit Terminal (3h) - Coeff 4 Contrôle terminal - Coeff 2	Ecrit terminal (3h) - Coeff 4 Report Note Contrôle terminal - Coeff 2
	<b>Digital, e-sport, entertainment et enjeux de gamification</b>	1	24	14	10	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Géopolitique, leadership international et diplomatie sportive</b>	2	30	14	16	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Innovations sportives, technologiques, sociétales et transformations corporelles</b>	2	24	14	10	3	3	Ecrit terminal (2h) Contrôle terminal	Contrôle terminal
<b>BCC 2</b> <b>Outils d'analyse et de gestion des organisations (Niveau 2)</b> <i>Maîtriser les méthodes et les outils professionnels utiles à l'évaluation, l'administration, le développement et la transformation des organisations sportives</i>	<b>Droit du travail et droit commercial aspects nationaux et internationaux (droit communautaire)</b>	1	24	12	12	3	3	Ecrit terminal (2h) Contrôle terminal	Report note écrit terminal Report note contrôle terminal
	<b>Mécénat et fiscalité</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	24	12	12	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Stratégie des clubs professionnels, modèle de merchandising et politique d'expansion écoresponsable</b>	2	24	12	12	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
<b>BCC 3</b> <b>Management de projet (Niveau 2)</b> <i>Réaliser un projet innovant (conception, pilotage, mise en œuvre, évaluation, diffusion) en réponse à une commande</i> <i>Eprouver des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</i>	<b>Coaching, leadership et team management</b>	1	20	8	12	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Organisation d'évènements sportifs</b>	2	44	4	40	6	6	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Enjeux logistiques d'une enceinte sportive et des déplacements sportifs</b>	2	20	10	10	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
<b>BCC 4</b> <b>Travaux Scientifiques &amp; Recherche (Niveau 2)</b> <i>Mobiliser des savoirs hautement spécialisés et mettre en œuvre une démarche méthodologique de recherche afin de conduire une analyse réflexive, critique et originale des organisations et/ou des acteurs de l'écosystème sportif</i>	<b>Travaux scientifiques</b>	2	38	8	30	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Analyse de l'expérience professionnelle (Mémoire)</b>	2				6	6	Mémoire - Coeff 4,5 Soutenance - Coeff 1,5	Mémoire
	<b>Responsabilité socio-environnementale</b>	2	32	16	16	3	3	Ecrit terminal (4h) - Coeff 2 Contrôle terminal - Coeff 1	Contrôle terminal
<b>BCC 5</b> <b>Projet personnel &amp; Insertion professionnelle (Niveau 2)</b> <i>Etre capable de s'auto-évaluer et de valoriser ses compétences et ses ressources dans le but de réaliser son projet professionnel</i> <i>Mettre en application et adapter les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être acquis en formation afin de se positionner dans un cadre professionnel</i> <i>S'exprimer et communiquer en Français et en Anglais</i>	<b>Anglais communication</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	28		28	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Pratiques professionnelles de communication et marketing</b>	2	24	10	14	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Apprentissage ou Stage (804h min)</b>	2	9		9	6	6	Contrôle terminal	Contrôle terminal

Total	391	60
-------	-----	----

## 5. MASTER STAPS – mention Entraînement et Optimisation de la performance sportive

La mention comprend 2 parcours :

- *Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH)*
- *Parcours Accompagnement à la haute performance sportive (AHPS)*

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les MCC seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des 2 parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

#### **Master 1 EOPS**

Pour les parcours MFH et AHPS, les BCC se déclinent comme suit :

**BCC 1** : Socles

**BCC 2** : Socles outils

**BCC 3** : Socles stage 1

**BCC 4** : Personnalisation

**BCC 5** : Ouverture

#### **Master 2 EOPS**

Pour les parcours MFH et AHPS, les BCC se déclinent comme suit :

**BCC 6** : Socles

**BCC 7** : Socles stage 2

**BCC 8** : Personnalisation

**BCC 9** : Ouverture

## **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

## **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer plusieurs notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

## **ARTICLE 4**

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc ; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Tout semestre validé est définitivement acquis et confère les ECTS correspondants.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

#### **ARTICLE 5**

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

##### **Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive :**

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

**L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.**

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable d'année : Julien MORLIER et Nathan RUYSSCHAERT									
MASTER Mention STAPS - ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE Parcours Accompagnement à la Haute Performance Sportive (AHPS) : 1ère année									
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEME STRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 1 SOCLES Approche par les Sciences fondamentales 80h	Approche psycho-physiologie (UE mutualisée avec le parcours MFH)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche cognitive (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche biomécanique (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche neurosciences (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	8	20	8	12	3	3 1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu écrit terminal d'1h
BCC 2 SOCLES OUTILS 92h	Méthodologie de la recherche appliquée à l'entraînement / à l'APAS (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Analyses statistiques et valorisation de données (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	8	20	8	12	3	3 1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu report note contrôle terminal
	Communication pour le transfert de connaissances (oral, poster, entretien...) (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Anglais communication (UE mutualisée avec le parcours MFH)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BCC 3 SOCLES STAGE 1 24h	Projet de mémoire, préparation de stage (UE mutualisée avec le parcours MFH)	8	24		24	3	3	contrôle continu	contrôle terminal
	Stage de 2 mois (< 300 heures)	8				3	3	mémoire écrit	mémoire écrit
BCC 4 PERSONNALISATION 162 heures	Force, vitesse, puissance	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Développement des qualités physiques	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Cognition et performance motrice	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Formation, détection, sélection des sportifs	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Gestion de la charge et planification	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Récupération et suivi médical	8	18	12	6	3		Validation VAL/NVAL	Report VAL/NVAL
	Métriologie de la performance sportive 1	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Individualisation et spécialisation de l'entraînement	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BCC 5 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	

\* Ouverture des UE en fonction des places disponibles

Total heures d'enseignement	406 heures
Total heures de stage	300 heures
ECTS	60

Responsable d'année : Julien MORLIER et Nathan RUYSSCHAERT

MASTER Mention STAPS - ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE  
Parcours Accompagnement à la Haute Performance Sportive (AHPS) : 2ème année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 6</b> <b>SOCLES</b> Approfondissement par les Sciences fondamentales 84h	<b>Approfondissement: physiopathologie et neurosciences</b> (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	<b>Nutrition</b> (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	<b>Anglais scientifique</b> (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	<b>Projet de mémoire, préparation de stage</b> (UE mutualisée avec le parcours MFH et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	contrôle terminal
<b>BCC 7</b> <b>SOCLES STAGE 1</b>	<b>Stage de 6 mois (&gt; 700 heures)</b>	10				30	30	mémoire écrit + soutenance orale	mémoire écrit + soutenance orale
<b>BCC 8 PERSONNALISATION</b> 84h	<b>Cellule de la haute performance sportive</b>	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	<b>Analyse du geste sportif en situation écologique</b>	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	<b>Métriologie de la performance sportive 2</b>	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	<b>Expertise de l'entraînement</b>	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
<b>BCC 9</b> <b>OUVERTURE</b> 48 heures	<b>2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture</b>					6		Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	

Total heures d'enseignement	216 heures
Total heures de stage	> 700 heures
ECTS	60

Liste UE d'ouverture M1/M2 EOPS-APAS

<b>BCC 5 et 9 OUVERTURE TRANSVERSALE</b> <b>4 UE:</b> <b>2 UE en M1</b> <b>+ 2 UE en M2 (autres que celle choisie en M1)</b>	UE	Semestre 7, 8, 9 et/ou 10	Volum e horaire	CM ou Distan ciel	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Session 1	Mode d'évaluation Session 2	UE proposées dans le parcours MFH	UE proposées dans le parcours AHPS	UE proposées dans la mention APAS	
	Entrepreneuriat étudiant ( <i>sous réserve d'ouverture</i> )	8 et 10	24			24	3	3	Dossier	Oral	X	X	
	Engagement	8 et 10	12				3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Droit (ethique, CPP...) ( <i>sous réserve d'ouverture</i> )	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Dopage	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	
	Data, IA, Machine Learning	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Elaborer un protocole de recherche	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Développement d'un projet numérique ( <i>collaboration élèves ingénieurs ENSC</i> )	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Valorisation des compétences	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Organisation du congrès des étudiants de Master	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
Technologies appliquées à la santé	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X	

## 6. MASTER STAPS – mention Activité Physique Adaptée et Santé

La mention comprend 1 parcours :

- *Parcours Réhabilitation et promotion de la santé par l'activité physique adaptée (RPSAPA)*

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les MCC seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements du parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE les BCC se déclinent comme suit :

#### **Master 1 APAS**

**BCC 1** : Socles

**BCC 2** : Socles outils

**BCC 3** : Socles stage 1

**BCC 4** : Personnalisation

**BCC 5** : Ouverture

#### **Master 2 APAS**

**BCC 6** : Socles

**BCC 7** : Socles stage 2

**BCC 8** : Personnalisation

**BCC 9** : Ouverture

#### **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

### **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer au moins 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

### **ARTICLE 4**

Les UE sont organisées en BCC ; La validation de chacun des BCC repose sur le principe de la compensation intra-bloc ; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Un semestre est validé si chacune des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

#### **ARTICLE 5**

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

##### **Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Activité Physique Adaptée et Santé :**

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Activité Physique Adaptée et Santé** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

**L'obtention du diplôme nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.**

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Activité Physique Adaptée et Santé** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable d'année : Thierry WEISSLAND

MASTER Mention STAPS - ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE  
Parcours Rehabilitation et promotion de la santé par l'activité physique adaptée : 1ère année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE					MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD	ECTS	COEF	Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 1 SOCLES Approche par les Sciences fondamentales 80h	Education à la santé : modèles, pratiques et évaluation	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche cognitive (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche biomécanique (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche neurosciences (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8	12	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu écrit terminal d'1h
BCC 2 SOCLES OUTILS 92h	Méthodologie de la recherche appliquée à l'entraînement / à l'APAS (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Analyses statistiques et valorisation de données (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	20	8	12	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu report note contrôle terminal
	Communication pour le transfert de connaissances (oral, poster, entretien...) (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Ingénierie et conduite de projet	8	24		24	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu report note contrôle terminal
BCC 3 SOCLES STAGE 1 24h	Projet de mémoire, préparation de stage	8	24		24	3	3	contrôle continu	contrôle terminal
	Stage de 2 mois (< 300 heures)	8				3	3	mémoire écrit soutenance orale	mémoire écrit soutenance orale
BCC 4 PERSONNALISATION 192 heures	Accompagnement à l'appel à projet et entreprendre en APA	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Droit-Ethique et législation	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Territoire et politique de santé	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Approche pluridisciplinaire de prises en charge en APA	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Autonomie et dépendance	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Promotion de la santé : émotions et pleine conscience	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Approche psycho-sociologique en APAS	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Anglais communication (UE mutualisée avec la mention EOPS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BCC 5 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	
Total heures d'enseignement			436h						
Total heures de stage			maxi 300h						
ECTS			60						

Responsable d'année : Thierry WEISSLAND									
MASTER Mention STAPS - ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE Parcours Rehabilitation et promotion de la santé par l'activité physique adaptée : 2ème année									
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 6</b> <b>SOCLES</b> <i>Approfondissement par les Sciences fondamentales</i> <b>88h</b>	Approfondissement: <b>physiopathologique et neurosciences</b> (UE mutualisée avec la mention EOPS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approfondissement : <b>Education à la santé</b>	9	24	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	<b>Nutrition</b> (UE mutualisée avec la mention EOPS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Projet de mémoire, préparation de stage	10	24	8	12	3	3	contrôle continu	contrôle continu
<b>BCC 7</b> <b>SOCLES STAGE 1</b>	Stage de 5 mois (700 heures)	10				30	21	mémoire écrit soutenance orale	mémoire écrit soutenance orale
<b>BCC 8</b> <b>PERSONNALISATION</b> <b>96h</b>	Approfondissement : <b>Appel à projet &amp; entreprendre en APA</b>	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	<b>Sociologie et histoire du handicap</b>	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	<b>Bien-être et Techniques de gestion du stress</b>	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	<b>Anglais scientifique</b> (UE mutualisée avec la mention EOPS)	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 9</b> <b>OUVERTURE</b> <b>48 heures</b>	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	

Total heures d'enseignement	242
Total heures de stage	700
ECTS	#REF!

Liste UE d'ouverture M1/M2 EOPS-APAS

<b>BCC 5 et 9 OUVERTURE TRANSVERSALE 4 UE: 2 UE en M1 + 2 UE en M2 (autres que celle choisie en M1)</b>	UE	Semestre 7, 8, 9 et/ou 10	Volum e horaire	CM ou Distan ciel	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Session 1	Mode d'évaluation Session 2	UE proposées dans le parcours MFH	UE proposées dans le parcours AHPS	UE proposées dans la mention APAS	
	Entrepreneuriat étudiant ( <i>sous réserve d'ouverture</i> )	8 et 10	24			24	3	3	Dossier	Oral	X	X	
	Engagement	8 et 10	12				3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Droit (ethique, CPP...) ( <i>sous réserve d'ouverture</i> )	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Dopage	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	
	Data, IA, Machine Learning	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Elaborer un protocole de recherche	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Développement d'un projet numérique ( <i>collaboration élèves ingénieurs ENSC</i> )	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Valorisation des compétences	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Organisation du congrès des étudiants de Master	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
Technologies appliquées à la santé	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X	

## 5. MASTER STAPS – mention Entraînement et Optimisation de la performance sportive

La mention comprend 2 parcours :

- *Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH)*

- *Parcours Accompagnement à la haute performance sportive (AHPS)*

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les MCC seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des 2 parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

#### **Master 1 EOPS**

Pour les parcours MFH et AHPS, les BCC se déclinent comme suit :

**BCC 1** : Socles

**BCC 2** : Socles outils

**BCC 3** : Socles stage 1

**BCC 4** : Personnalisation

**BCC 5** : Ouverture

#### **Master 2 EOPS**

Pour les parcours MFH et AHPS, les BCC se déclinent comme suit :

**BCC 6** : Socles

**BCC 7** : Socles stage 2

**BCC 8** : Personnalisation

**BCC 9** : Ouverture

## **ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

## **ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer plusieurs notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

## **ARTICLE 4**

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc ; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Tout semestre validé est définitivement acquis et confère les ECTS correspondants.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

#### **ARTICLE 5**

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

#### **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

#### **ARTICLE 7**

##### **Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive :**

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

**L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.**

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable d'année : Véronique ARSAC										
MASTER Mention STAPS - ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH) : 1ère année										
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026										
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE				ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD				Nature et Durée	
									1ère session	2ème session
BCC 1 SOCLES Approche par les Sciences fondamentales 80h	Approche psycho-physiologie (UE mutualisée avec le parcours AHPS)	8	20	8		12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche cognitive (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8		12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche biomécanique (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8		12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche neurosciences (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8		12	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu écrit terminal d'1h
BCC 2 SOCLES OUTILS 92h	Méthodologie de la recherche appliquée à l'entraînement / à l'APAS (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	24			24	3	3	contrôle continu	contrôle continu
	Analyses statistiques et valorisation de données (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8		12	3	1 2	contrôle continu	contrôle continu
	Communication pour le transfert de connaissances (oral, poster, entretien...) (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	24			24	3	3	contrôle continu	contrôle continu
	Anglais communication (UE mutualisée avec le parcours AHPS)	8	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BCC 3 SOCLES STAGE 1 24h	Projet de mémoire, préparation de stage (UE mutualisée avec le parcours AHPS)	8	24			24	3	3	contrôle continu	contrôle terminal
	Stage de 2 mois (< 300 heures)	8					3	3	mémoire écrit soutenance orale	mémoire écrit soutenance orale
BCC 4 PERSONNALISATION 158 heures	Monitoring physio, APPS (uniquement parcours MFH)	8	20	8		12	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Physiologie de l'exercice, maturation et vieillissement	8	18	12		6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Réalité virtuelle et adaptations physiologiques	8	18	12		6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Physiologie intégrée, systèmes physiologiques complexes	8	18	12		6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Adaptations physiologiques aux environnements extrêmes	8	18	12		6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Adaptations psychologiques, du sédentaire au sportif entraîné	8	18	12		6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Traitement et analyses de biosignaux	8	24			24	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Anglais scientifique	8	24			24	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
BCC 5 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture						6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	

Total heures d'enseignement	402 heures
Total heures de stage	300 heures
ECTS	60

MASTER Mention STAPS - ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE									
Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH) : 2ème année									
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Globo	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 6 SOCLES Approfondissement par les Sciences fondamentales 84h	Approfondissement :physiopathologique et neurosciences (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Nutrition (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Anglais scientifique (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Projet de mémoire, préparation de stage (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	contrôle terminal
BCC 7 SOCLES STAGE 1	Stage de 6 mois (> 700 heures)	10				30	30	mémoire écrit + soutenance orale	mémoire écrit + soutenance orale
BCC 8 PERSONNALISATION  82h	Facteur humain (Coordination interpersonnelle Homme-Homme, Homme-Machine)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Monitoring: Analyse avancée des biosignaux (mesures, traitement des data MatLab, statistiques appliquées)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
	Psychologie de la santé du sportif	9	24		24	3	3	contrôle terminal	report note contrôle terminal
	Aspects énergétiques de l'exercice	9	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BCC 9 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	
Total heures d'enseignement		214 heures							
Total heures de stage		> 700 heures							
ECTS		60							

Liste UE d'ouverture M1/M2 EOPS-APAS

<b>BCC 5 et 9 OUVERTURE TRANSVERSALE 4 UE: 2 UE en M1 + 2 UE en M2 (autres que celle choisie en M1)</b>	UE	Semestre 7, 8, 9 et/ou 10	Volum e horaire	CM ou Distan ciel	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Session 1	Mode d'évaluation Session 2	UE proposées dans le parcours MFH	UE proposées dans le parcours AHPS	UE proposées dans la mention APAS	
	Entrepreneuriat étudiant ( <i>sous réserve d'ouverture</i> )	8 et 10	24			24	3	3	Dossier	Oral	X	X	
	Engagement	8 et 10	12				3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Droit (ethique, CPP...) ( <i>sous réserve d'ouverture</i> )	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Dopage	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	
	Data, IA, Machine Learning	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Elaborer un protocole de recherche	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Développement d'un projet numérique ( <i>collaboration élèves ingénieurs ENSC</i> )	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Valorisation des compétences	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
	Organisation du congrès des étudiants de Master	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X
Technologies appliquées à la santé	8 et 10	24			24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	X	X	X	

## 4. MASTER – Mention STAPS : Management du sport

**La mention comprend 3 parcours :**

- *Parcours Gouvernance du sport et développement territorial (GSDT)*
- *Parcours Management international des projets et produits action sport : sports de glisse (MI2PAS)*
- *Parcours Management des Organisations Sportives (MOS)*

### **PREALABLES**

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les M3C seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

### **Règles de validation, compensation et obtention du diplôme**

#### **ARTICLE 1**

Les enseignements des trois parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

**Pour le parcours GSDT, les BCC se déclinent comme suit :**

#### **Master 1 GSDT :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 1)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 1)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 1)

#### **Master 2 GSDT :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 2)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 2)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 2)

**Pour le parcours MOS**, les BCC se déclinent comme suit :

**Master 1 MOS :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Management de projet (niveau 1)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 1)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 1)

**En Master 2 MOS :**

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Management de projet (niveau 2)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 2)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 2)

**Pour le parcours MI2PAS**, les BCC se déclinent comme suit :

**Master 1 MI2PAS :**

BCC 1 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 2 : Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs

BCC 3 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

BCC 4 : Développement de stratégies de communication et d'adaptation de sa structure

**Master 2 MI2PAS :**

BCC 5 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 6 : Conception et commercialisation de projets, de produits et de services sportifs

BCC 7 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

**ARTICLE 2**

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

**ARTICLE 3**

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens ;
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements ;
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....) ;
- soit d'une combinaison de ces modalités.

Le contrôle continu doit intégrer au moins 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

#### **ARTICLE 4**

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

#### **Note éliminatoire Master MI2PAS :**

Pour la première année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC1, une note à l'UE « TER » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour la deuxième année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC5, une note à l'UE « Stage professionnel (700h minimum) et suivi de stage » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

## **ARTICLE 5**

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

## **ARTICLE 6**

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

## **ARTICLE 7**

### **Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Management du Sport :**

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Management du Sport** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

**L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.**

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Management du Sport** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMEST RES	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 1</b> Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (Niveau 1) <i>Approfondir la connaissance des organisations et des acteurs qui constituent et animent l'écosystème sportif à une échelle allant du local à l'international Identifier et analyser les évolutions et les enjeux auxquels est confronté l'écosystème sportif à la lumière des différents contextes sociaux, économiques et politiques qui le traversent</i>	<b>Fondamentaux de l'organisation du sport</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	1	36	24	12	6	6	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Organisation des activités et des événements sportifs contemporains</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	1	24	10	14	3	3	Ecrit terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle terminal - Coeff. 1)	Contrôle Terminal
	<b>Équipements et sites sportifs : programmation, exploitation et responsabilités juridiques</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	2	31	16	15	3	3	Ecrit Terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle terminal Coeff 1	Ecrit Terminal (2h) - Coeff 2 Report note contrôle terminal - Coeff 1
	<b>Discrimination, violence et prévention des déviances sportives</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	2	20	14	6	3	3	Ecrit Terminal (4h)	Contrôle terminal
<b>BCC 2</b> Méthodes et Outils d'analyse des organisations (Niveau 1) <i>Maîtriser les méthodes et les outils professionnels utiles à la gestion et l'administration des organisations sportives pour en optimiser la performance et la responsabilité</i>	<b>GRH</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	24	12	12	3	3	Ecrit terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle terminal - Coeff 1	Report note écrit terminal - Coeff 2 Report note contrôle terminal - Coeff 1
	<b>Introduction à la comptabilité</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	20	8	12	3	3	Contrôle Continu	Report note contrôle continu
	<b>Droit et administration du sport</b>	2	20	14	6	3	3	Ecrit Terminal (2h)	Ecrit terminal (2h)
	<b>Statistiques</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	21	6	15	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
<b>BCC 3</b> Conduite et gestion de projets (Niveau 1) <i>Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs</i>	<b>Sport et transitions environnementales et sociétales</b>	2	28	20	8	3	3	Écrit Terminal (2h)	Écrit Terminal (2h)
	<b>Marketing du sport et territorial</b>	2	21	12	9	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Sociologie et stratégie des organisations sportives publiques et associatives</b>	2	36	16	20	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Construire, porter et piloter un projet</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	18	8	10	3	3	Ecrit Terminal (2h) - Coeff 2 Contrôle Continu - Coeff 1	Report note écrit terminal - Coeff 2 Report note contrôle continu - Coeff 1
<b>BCC 4</b> (Niveau 1) Evaluation et analyse d'une organisation sportive <i>Évaluation et analyse d'une organisation sportive et/ou de loisirs ou en relation avec le sport et de ses actions dans son environnement</i>	<b>Méthodologie de la recherche</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	2	22	8	14	3	3	Contrôle Continu	Report note contrôle continu
	<b>Informatique de gestion territoriale ou entrepreneuriale / Recherche bibliographique</b> <i>UE mutualisée avec le parcours GSDT</i>	1	18	2	16	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Analyse de l'expérience professionnelle</b> (apprentissage, stage d'au moins 3 mois ou service civique) et suivi mémoire	2				6	6	Mémoire	Mémoire
<b>BCC 5</b> (Niveau 1) Communication et projet d'insertion professionnelle	<b>Anglais</b>	2	24		24	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Accompagnement à l'employabilité</b>	2	34	4	30	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Stratégie de professionnalisation dans la fonction publique et le secteur associatif</b>	2	20		20	3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
<b>Total</b>				417		60			

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD			Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
<b>BCC 1</b> <b>Développement des savoirs spécialisés &amp; Connaissance de l'environnement socio-économique (Niveau 2)</b> <i>Approfondir la connaissance des organisations et des acteurs qui constituent et animent l'écosystème sportif à une échelle allant du local à l'international</i> <i>Identifier et analyser les évolutions et les enjeux auxquels est confronté l'écosystème sportif à la lumière des différents contextes sociaux, économiques et politiques qui le traversent</i>	<b>Economie du sport</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	2	26	16		6	6	Ecrit Terminal (3h) - Coeff 4 Contrôle terminal - Coeff 2	Ecrit terminal (3h) - Coeff 4 Report Note Contrôle terminal - Coeff 2
	<b>Sport et action publique</b>	1	60	42		9	9	Ecrit Terminal (4h) - Coeff 6 Contrôle Continu - Coeff 3	Ecrit Terminal (4h)
	<b>Sport, mixité sociale et accès aux droits</b>	1	30	20		3	3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
	<b>Collectivités publiques et gestion stratégiques des organisations sportives</b>	2	30	20		3	3	Ecrit Terminal (2h)	Ecrit Terminal (2h)
<b>BCC 2</b> <b>Méthodes et Outils d'analyse des organisations (Niveau 2)</b> <i>Maîtriser les méthodes et les outils professionnels utiles à la gestion et l'administration des organisations sportives pour optimiser la performance et la responsabilité</i>	<b>Gestion des personnels dans les secteurs sportifs public et associatif</b>	1	28	20		3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Mécénat et fiscalité</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	2	24	12		3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Finances publiques et locales</b>	2	30	20		3	3	Ecrit Terminal (2h)	Report note écrit terminal
<b>BCC 3</b> <b>Conduite et gestion de projets (Niveau 2)</b> <i>Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs</i>	<b>Projets collectifs tutorés</b>	2	30			3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Gestion déléguée des activités d'intérêt général</b>	2	30			3	3	Contrôle Terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Stratégie de développement des produits sportifs de nature</b>	2	24	10		3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
<b>BCC 4</b> <b>(Niveau 2)</b> <b>Evaluation et analyse d'une organisation sportive</b> <i>Évaluation et analyse d'une organisation sportive et/ou de loisirs ou en relation avec le sport et de ses actions dans son environnement</i>	<b>Travaux scientifiques et suivi du stage (6 mois sur l'année) et des pratiques professionnelles et de recherche (dont apprentissage)</b>	2	16			3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Analyse de l'expérience de professionnalisation</b>	2				12	12	Mémoire - Coeff 9 Soutenance - Coeff 3	Mémoire
<b>BCC 5</b> <b>(Niveau 2)</b> <b>Communication et projet d'insertion professionnelle</b>	<b>Anglais communication</b> <i>UE mutualisée avec le parcours MOS</i>	2	28			3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	<b>Accompagnement à l'employabilité</b>	2	34			3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal

<b>Total</b>			<b>390</b>	<b>60</b>
--------------	--	--	------------	-----------